

Postulat Julien Eggenberger – En train à la montagne, facilement !

Texte déposé

Le développement touristique est une volonté politique affirmée par les autorités de ce canton depuis longtemps. A titre d'exemple, le déploiement du projet Alpes Vaudoises 2020 a permis un renforcement et une mise à jour des remontées mécaniques. En parallèle, des investissements conséquents sont prévus pour développer les transports publics menant aux stations de montagne, permettant de limiter les ruptures de charges et de rendre aisés les changements de moyen de transport. Il est incontestable que l'accès en transport public aux stations des Alpes vaudoises, mais aussi des autres régions, doit être favorisé afin de limiter l'impact écologique de la pratique des loisirs et du tourisme. Une amélioration d'un accès sans voiture est aussi une opportunité de réduire l'impact de celles-ci dans les stations touristiques et donc de favoriser d'autres usages de l'espace public, ainsi que de diminuer les besoins en parking. Finalement, un accès facilité est une mesure permettant de démocratiser l'accès à la montagne en favorisant le déplacement des personnes ne disposant pas d'un véhicule privé.

Trois éléments semblent indispensables pour favoriser l'utilisation des transports publics pour les loisirs et sports en montagne, en particulier pour les excursionnistes à la journée. Pour certains usages — ski, VTT, parapente,... — le matériel peut être encombrant ou lourd.

Premièrement, il s'agit de s'assurer que les trains et bus soient dotés de compartiments suffisamment grands pour l'équipement et que les arrêts et gares soient aménagés de manière à faciliter le transfert des passager-ère-s. La signalisation, l'information et les cheminements doivent être facilement compréhensibles.

Ensuite, il faut admettre que les excursionnistes en voiture privée peuvent sans problème utiliser leur véhicule comme dépôt, voire même comme vestiaire. Avec les développements prévus de l'offre de transport public, il existe un enjeu majeur à rendre le trajet aussi aisé en transport public afin de faciliter leur utilisation. C'est donc dans ce sens que les stations vaudoises doivent faire un effort. Des aménagements simples et peu coûteux — relativement aux montants importants consacrés au renouvellement des remontées mécaniques et à l'aménagement des parkings — sont nécessaires. Il s'agit principalement de s'assurer que le point d'accès aux remontées mécaniques centralise plusieurs services : location de matériel, vestiaires chauffés, casiers à la journée ou sur une plus longue période.

Finalement, des offres doivent rendre attractives l'utilisation d'un transport public, des équipements à disposition et des remontées mécaniques. C'est possible, par exemple, par la mise à disposition de billets combinés, type CFF RailAway. Au-delà de l'intérêt économique, cette solution, lorsqu'elle est basée sur une solution compatible, permet aussi d'éviter les attentes aux caisses des installations de remontées mécaniques.

Les sociétés exploitant les remontées mécaniques bénéficient d'un fort engagement de l'État au titre de la politique de soutien aux activités touristiques. Dans ce cadre, il paraît légitime d'attendre d'elles qu'elles mettent sur pied ces services afin de favoriser l'accès à leur domaine aux usager-ère-s des transports publics. Puisqu'elles consacrent déjà des montants importants pour accueillir les automobilistes — parkings souvent gratuits, navettes, etc. — c'est aussi une question d'équité.

Convaincus que des mesures simples pourraient favoriser un accès en transport public aussi dans le secteur des loisirs et du tourisme, les soussigné-e-s demandent au Conseil d'État d'étudier l'état des installations destinées aux excursionnistes utilisant les transports publics pour rejoindre les accès aux remontées mécaniques et les offres combinées, ainsi que les diverses possibilités de développer ces équipements et prestations.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Julien Eggenberger
et 33 cosignataires*

Développement

M. Julien Eggenberger (SOC) : — Toutes et tous appellent des modes de transport impactant moins l'environnement. En parallèle, il y a une grande aspiration à profiter de nos régions de montagne et de la nature, soit une aspiration à plus de voitures comme à moins de voitures ! Après les montants importants investis dans les infrastructures touristiques, sans grand égard pour le climat par ailleurs, il est temps de se poser la question des aménagements qui faciliteraient l'accès aux stations de montagne des excursionnistes par les transports publics. C'est de cela que nous discuterons en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.